



Chambéry, le 16 Février 2018

Michel Dantin
Maire de Chambéry
Député Européen

Vœu de la Majorité municipale

SITUATION DANS LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD)

L'actualité récente a sensibilisé les citoyens aux conditions de travail des personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, préjudiciables au bon exercice de leur mission.

Tous les acteurs : en particulier la mission flash menée par Madame la députée Iborra, le rapport de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques mettent en garde sur les conditions de travail physiques et psychologiques difficiles des personnels en sous-effectif dans les EHPAD.

J'ai moi-même depuis plusieurs mois alerté Madame la Ministre des Affaires sociales et de la santé Madame Agnès Buzyn, Monsieur le Ministre chargé de la cohésion des territoires et demandé à nos parlementaires savoyards de soutenir et de relayer cette alerte.

Cette situation ne peut pas nous laisser indifférents car la question de l'accompagnement de nos aînés nous concerne tous. Le vieillissement de la population est un enjeu national majeur.

Il s'agit bien du regard que notre société porte sur le vieillissement C'est pourquoi, pour moi, cette mobilisation a une légitimité évidente afin que nos aînés bénéficient de l'accompagnement et des soins dont ils ont besoin.

Je ne vous l'apprends pas ce soir, nous entrons de plus en plus âgés dans les structures de personnes âgées puisque c'est là le souhait de tous de rester le plus longtemps chez soi au milieu des siens avec ses habitudes. Les résidents des EHPAD sont en conséquence de plus en plus âgés, souvent atteints de multi-pathologies. Leur plus grande dépendance et leur plus grand besoin de soins exigent des



Michel Dantin

Maire de Chambéry
Député Européen

personnels qualifiés en plus grand nombre que ceux nécessaires il y a quelques années où les personnes âgées entraient en « maison de retraite » en meilleure forme.

Je ne vous apprends pas non plus que les EHPAD sont confrontés à la pénurie de personnel d'accompagnement des personnes âgées.

Ce vœu me permet de saluer l'engagement sans faille et le professionnalisme des aidants et soignants qui travaillent dans les EHPAD de la ville.

Notre devoir de citoyen, et ici d'élus de la Nation, est d'alerter les pouvoirs publics sur l'impérieuse nécessité et l'urgence de statuer sur la place que méritent nos aînés dans notre société.

Aussi, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal de Chambéry, je vous propose ce soir de joindre ce vœu à celui voté par le conseil départemental il y a quelques jours : le Conseil Municipal de Chambéry appelle solennellement le Gouvernement, par l'intermédiaire de nos parlementaires et de Monsieur le Préfet de la Savoie, à prendre des mesures urgentes en matière de conditions de travail, de revalorisation du statut des professionnels des EHPAD et à une réflexion globale sur la prise en charge « du grand âge ».

Améliorer les conditions de travail des « soignants », c'est améliorer la qualité de vie de nos résidents. C'est une question de dignité. Nous le leur devons.

Michel DANTIN
et les élus de la Majorité

ville de Chambéry

Hôtel de ville · BP 11105 · 73011 Chambéry cedex · Téléphone (+33) 04 79 60 20 60 · m.dantin@mairie-chambery.fr